



Sabbat des Sorcières - Ellezelles (Wallonie Picarde - Belgique)

MARCHE MEDIEVAL & FANTASTIQUE

27 JUIN 2020 de 14 h 00 à 21 h 00

Bulletin de participation d'ambulant (à renvoyer avant le 15 juin 2020 à) :

Sabbat des Sorcières, Camp et Haie, 6 - 7890 Ellezelles (Belgique)

ou par Courriel :

sabbatdellezelles@gmail.com

Artisanat ou Producteur de :

.....

.....

(Détaillez ici la nature de vos produits)

Nom : Prénom :

Adresse : N° :

Code postal : Localité : Pays :

Téléphone : Courriel :

Je réserve donc un emplacement de m (longueur) x m (profondeur max.)

Remarque ou souhait éventuel (qui sera adressé/e aux membres du comité) :

.....

.....

Je verse la somme de **25 €** avant le 15 juin 2020 au
N° IBAN BE 95 7320 5136 2258 -de : SORCIERES d' ELLEZELLES,
en mentionnant « Ambulant Sabbat 2020 » + nom.

Au-delà du 15 juin, la participation après acceptation et signature du contrat sera de 40 €

(Attention que votre nom corresponde bien à celui de l'inscription !)

Je certifie le bon état de fonctionnement de mon installation.

En aucun cas, je n'engagerai la responsabilité des organisateurs lors d'un éventuel accident avec mon matériel.

Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation (voir page suivante)
et en accepte le contenu intégral.

Date et Signature :



Sabbat des Sorcières - Ellezelles (Wallonie Picarde - Belgique)

MARCHE MEDIEVAL & FANTASTIQUE

27 JUIN 2020 de 14 h 00 à 21 h 00

Réglementation (document à garder par l'ambulant)

- 1) Chaque ambulant doit compléter et renvoyer le contrat à la page précédente avant le 15 juin 2020 à l'adresse mentionnée en haut du bulletin. Au-delà du 15 juin, la participation est majorée à 40 euros.
- 2) Le site de la fête se situe aux abords de la Place et dans la rue d'Audenarde (pour info, ces rues ne disposent pas d'espaces verts. Cette remarque vaut pour l'utilisation de tonnelles spécifiques...)
- 3) Entrée gratuite pour nos visiteurs.
- 4) Le marché se déroulera le 27 juin 2020 de 14 h 00 à 21 h 00.
- 5) L'installation de l'échoppe se fera entre 12 h 00 et 14 h 00 aux abords de la Place d'Ellezelles et dans la rue d'Audenarde suivant les instructions des placeurs désignés. Le démontage se déroulera à partir de 21 h.
- 6) Nous ne fournissons pas de mobilier, ni de tonnelles.
- 7) L'électricité fournie suffit uniquement pour les petits frigos et l'éclairage. Il faut se munir de rallonges électriques en suffisance.
- 8) Le paiement de la somme de participation vaut pour inscription. (Pour plus de facilité et si c'est possible, le comité demande à l'ambulant de se présenter avec sa preuve de paiement bancaire lors de son arrivée). Veuillez à bien renseigner votre nom lors du versement bancaire.
- 9) Les organisateurs se réservent le droit de refuser les ambulants qui se présentent le jour même sans s'être inscrits au préalable et sans avoir payé leur emplacement.
- 10) Les organisateurs peuvent refuser une inscription n'ayant pas de rapport avec la thématique du marché. Si jamais vous ne conveniez pas aux standards de la fête et que nous nous voyions alors obligés de refuser votre participation alors que vous aviez déjà fait votre versement, notre comité s'engage à vous rembourser.
- 11) Chaque artisan s'engage à respecter la vente exclusive de ses produits mentionnés sur son inscription.
- 12) Par respect pour l'environnement, chaque marchand est tenu d'emporter ses déchets.
- 13) La musique en rapport avec la fête uniquement est autorisée, mais les frais de Sabam (droit d'auteurs) sont à votre charge.
- 14) Le comité appréciera les efforts vestimentaires des ambulants dont les habits évoqueront l'époque médiévale ou des personnages fantastiques/féériques.

Concernant un éventuel hébergement, adressez-vous à :

- La Maison du Pays des Collines au 068/54.46.00 ou par mail : info@pnpc.be
Ou sur le site <http://sorcières.eu/hebergements.html>
- Les informations que nous récoltons ici (nom, prénom, coordonnées) ne sont pas utilisées dans des buts commerciaux, et nous sommes soumis aux normes relatives au RGPD.